

DÉCLARATION DE PRESSE

**CRIMES RITUELS, PERSÉCUTIONS DES OPPOSANTS, DES JOURNALISTES ET
DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, TRAQUES DES OPPOSANTS AU
TOGO COMME EN EXIL : DES INDICATEURS QUE LES TOGOLAIS NE SONT
PAS EN SÉCURITÉ**

C'est dans une grande tristesse, un grand chagrin, une consternation totale que le peuple togolais a appris la mort subite de l'ancien Président de l'Assemblée Nationale, ancien Premier Ministre et opposant, Dr Gabriel Messan Agbéyomé KODJO depuis sa terre d'exil.

Dans une émotion partagée, le peuple est terrifié et horrifié par la triste et subite mort qui a emporté un de ses fils. Profondément touchées par cette disparition, les OSC rendent hommage à un homme politique qui a marqué son temps par son sens élevé de sacrifice et son engagement. Il a eu le mérite d'inspirer les jeunes générations d'une vision dont les objectifs sont motivés par la passion politique, l'audace vis-à-vis des grands défis, la détermination à atteindre le résultat, et le courage qui était l'essence de sa conviction. Les OSC expriment toutes leurs condoléances à sa famille biologique, à sa famille politique, à ses amis personnels et à tous ses héritiers politiques auxquels il aura servi de modèle de détermination pour l'atteinte des valeurs d'alternance démocratique au Togo.

Que Dr Gabriel Messan Agbéyomé KODJO et son compagnon de lutte, l'Archevêque émérite Philippe Fanoko KPODZRO qui nous a quitté deux mois plutôt, reçoivent nos hommages pour leurs œuvres indélébiles qui immortalisent leurs noms. C'est pour notre bien-être et pour l'émancipation du Togo et de la Nation togolaise qu'ils sont morts en exil.

Les organisations de la société civile lancent à présent un appel urgent à la communauté internationale sur le danger qui pèse sur l'intégrité physique et la vie des populations, des opposants et des défenseurs des droits humains au Togo.

Au regard de la situation politique qui a caractérisé le Togo depuis la dernière élection présidentielle du 22 février 2020 et des événements consécutifs très douloureux, notamment l'assassinat du Colonel Toussaint Bitala MADJOLBA, les décès en exil de la militante des droits de l'homme et opposante Fousséna DJAGBA au Ghana, de l'homme d'affaires Sow Bertin AGBA en Afrique du Sud, de Monseigneur Philippe Fanoko KPODZRO en Suède et du Dr Gabriel Messan Agbéyomé KODJO au Ghana, sans oublier la traque en cours des opposants et toute personne qui dénonce et combat l'injustice, la volonté de mettre sous étouffement toute voix dissonante par l'emprisonnement, la contrainte à l'exil, il se dégage des signes de réelles menaces de très inquiétantes sur l'intégrité physique, la sécurité et la vie de certains togolais.

Les OSC redoutent les méthodes des régimes russe et rwandais connus pour l'élimination physique des opposants.

Le 7 mars 2024, Monsieur Emmanuel Macron, président de la République Française, en recevant la présidente de la République de Moldavie, a dénoncé publiquement les assassinats des opposants politiques au régime de Vladimir Poutine, en faisant certainement allusion au décès de l'opposant Alexis Navalni. Cette position est le reflet du peuple français qui a incarné les valeurs démocratiques et des droits de l'homme, et qui est resté un des modèles en la matière.

MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS
ALCADES – ASVITTO – GAGL – GCD – GLOB – FDP– LCT – LTDH – MCM – MJS – SEET

Cependant, les Organisations de la Société Civile togolaises ne comprennent pas le silence de l'Élysée vis-à-vis de l'oppression, de la persécution, des emprisonnements et des assassinats politiques sur fond de refus d'alternance et de conservation de pouvoir au Togo. Mieux, le président Emmanuel Macron a été interpellé à plusieurs reprises par l'opposant Dr Gabriel Messan Agbéyomé KODJO en vue du règlement du contentieux électoral de février 2020, mais rien ne fut fait jusqu'à ce que mort s'en suive dans les conditions très suspectes à élucider.

Les organisations de la société civile mettent en garde le régime togolais quant à ce énième décès de Togolais en exil dans des conditions troubles et prennent à témoin l'opinion nationale et internationale, notamment la CNDH, le HCRRUN, les Églises du Togo, la CEDEAO, l'Union européenne, l'Union africaine, l'ONU.

Les organisations de la société civile en appelant à la vigilance de certaines personnalités, notamment de l'opposition, des médias et de la société civile, les OSC viennent attirer l'attention des partenaires occidentaux par rapport aux graves atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique des citoyens togolais. Les crimes rituels, la persécution des opposants, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme, les traques des opposants au Togo comme en exil sont des indicateurs qui prouvent à suffisance que les Togolais ne sont pas en sécurité.

Les organisations de la société civile, tout en se basant sur les articles 1^{er}, 2, 4, 11, 22, 25 et 26 de la constitution togolaise, réitèrent une fois encore leurs exigences fondamentales quant au retour des exilés politiques, à la libération des détenus politiques et à la tenue impérative des assises nationales de la refondation du Togo.

Fait à Lomé, le 10 Mars 2024

Ont signé

M. Daguerre K. AGBEMADOKPONOU (ALCADES)

M. Monzolouwè B. E. ATCHOLI KAO (ASVITTO)

M. Christophe Komlan TETE (GAGL)

M. Bassirou TRAORE (GCD)

M. Koffi DANTSEY (GLOB)

M. Poro EGBOHOU (FDP)

Dr Emmanuel H. SOGADJI (LCT)

Me Célestin Kokouvi G. AGBOGAN (LTDH)

Me Raphaël N. KPANDE-ADZARE (MCM)

M. Issaou SATCHIBOU (MJS)

M. Bertin BANDIANGOU (SEET)